

Article

Cyber-harcèlement et érosion relationnelle en contexte d'insécurité : analyse communicationnelle des dynamiques numériques à Beni, Nord-Kivu, RDC

Muhindo Taghembwa Richard^{1,*}, Okando Ngamaneni Régine²

¹Faculté de Sciences de l'Homme et de la Société, Université de l'Assomption au Congo, Butembo, B.P. 104, République Démocratique du Congo

²Faculté de Sciences de l'Homme et de la Société, Université Officielle de Semuliki, Beni, B.P. 02, République Démocratique du Congo

* Correspondant : rgtaghembwa@gmail.com

Abstract: Cette étude examine le cyber-harcèlement à Beni (Nord-Kivu, République démocratique du Congo) comme une forme de violence symbolique médiatisée et analyse ses effets psychosociaux et sociaux dans un contexte d'insécurité chronique. Fondée sur une enquête quantitative menée auprès de 100 utilisateurs des réseaux sociaux, elle montre que le phénomène s'inscrit dans des processus collectifs amplifiés par la viralité et l'intensité émotionnelle des interactions en ligne, contribuant à la vulnérabilité psychosociale et à une fragilisation progressive des relations sociales. L'étude met en évidence la nécessité d'approches intégrées de prévention et de régulation.

Mots clés : cyber-harcèlement, violences symboliques, usages numériques, paix sociale, insécurité, Beni.

Citation : Taghembwa, R. et. Okando, R, Cyber-harcèlement et érosion relationnelle en contexte d'insécurité : analyse communicationnelle des dynamiques numériques à Beni, Nord-Kivu, RDC. *Etincelle*. 2026, Vol. 26, no. 2. <https://doi.org/10.61532/rime261117>

Reçu: 05 avril 2026

Accepté: 22 juin 2026

Publié: 27 juin 2026

Note de l'éditeur: Ishango-uac reste neutre en ce qui concerne les revendications juridiques dans les cartes géographiques publiées et les affiliations institutionnelles des auteurs.



Copyright: © 2026 par les auteurs. Soumis pour une publication en libre accès selon les termes et conditions de la licence Creative Commons Attribution (CC BY) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

1. Introduction

L'expansion des technologies numériques ne transforme pas uniquement les modalités techniques de communication ; elle reconfigure également les conditions de l'interaction sociale, de la reconnaissance et de la conflictualité. Les plateformes socionumériques organisent la visibilité des contenus et influencent les formes d'engagement des utilisateurs à travers des architectures algorithmiques spécifiques (van Dijck, 2013 ; Cardon, 2019 ; Gillespie, 2018). Selon Boyd (2014), la persistance des contenus, leur reproductibilité et l'élargissement des audiences influencent durablement les relations sociales.

Dans ce contexte, le cyber-harcèlement, défini comme une violence intentionnelle et répétée médiatisée par les technologies numériques (Hinduja & Patchin, 2010), ne peut être réduit à une simple interaction entre un agresseur et une victime. Selon Pointurier (2024), il recouvre notamment les insultes et menaces en ligne, la diffusion de rumeurs, la publication de contenus humiliants, l'usurpation d'identité numérique, l'exclusion de groupes virtuels, le chantage ainsi que la diffusion non consentie d'images ou de vidéos. Gozlan (2020) souligne en outre que l'audience participe à l'amplification et à la durabilité des atteintes. Le cyber-harcèlement s'inscrit ainsi dans un environnement socio-technique qui favorise la circulation rapide des contenus émotionnellement chargés et prolonge les situations de stigmatisation.

Éclairé par la notion de violence symbolique (Bourdieu, 1998 ; Mauger, 2010), le cyber-harcèlement peut être interprété comme une atteinte à la dignité et à la reconnaissance sociale. Les humiliations publiques, les insultes répétées ou les campagnes de dénigrement fragilisent l'estime de soi et modifient les dispositions relationnelles. Hinduja et Patchin (2010) mettent notamment en évidence des effets psychosociaux tels que le stress, l'anxiété, l'isolement ou le retrait social.

Dans les contextes marqués par une insécurité chronique, ces effets prennent une portée particulière. La paix ne saurait être réduite à l'absence de violence directe ; elle renvoie également à la qualité des relations sociales et à la confiance mutuelle (Galtung, 1969 ; Lederach, 1997). Les violences numériques peuvent ainsi être envisagées comme des formes de violence relationnelle diffuse susceptibles d'affecter progressivement les relations sociales. Les analyses de Kibanda (2013) et de Muchukiwa (2021) rappellent à cet égard que la cohésion sociale repose sur des conditions symboliques et relationnelles spécifiques, notamment dans les sociétés africaines confrontées à des fragilités sécuritaires persistantes.

L'essor des usages numériques en République démocratique du Congo s'accompagne d'une progression continue de l'accès à Internet. Selon les données de DataReportal, le pays comptait environ 34 millions d'utilisateurs d'Internet au début de l'année 2025, soit un taux de pénétration de 30,6 % de la population, tandis que plus de 60 millions de connexions mobiles étaient actives (Kemp, 2025). Cette évolution favorise de nouvelles formes d'interaction et de participation en ligne, mais expose également les usagers à diverses formes de cyberviolence.

En République démocratique du Congo, le cyber-harcèlement se manifeste notamment par des menaces dans les messages privés, la diffusion non consentie d'images ou de vidéos, des insultes et des campagnes de stigmatisation ou de dénigrement (Kasong, 2025). Selon Murphy Semo, cité par Fact-Check Congo (2025), certains comportements apparemment anodins, notamment le partage d'une rumeur ou d'un contenu humiliant, peuvent contribuer à l'amplification de la violence en ligne.

La ville de Beni (province du Nord-Kivu) constitue un terrain particulièrement pertinent pour analyser ces phénomènes. Marquée par une insécurité persistante et une forte utilisation des réseaux sociaux, elle connaît également diverses formes de cyber-harcèlement observées à l'échelle nationale. Des cas de diffusion de contenus privés ou compromettants via certains groupes WhatsApp y ont notamment été signalés, ainsi qu'à Butembo et Bunia (Congo Rassurance, 2026). Les victimes rapportent des menaces de publication d'images, des appels anonymes ou des tentatives d'extorsion dont les conséquences affectent la vie familiale, sociale et professionnelle.

En s'inspirant des travaux sur la violence symbolique (Bourdieu, 1998 ; Mauger, 2010), le capital social (Putnam, 2000) et les approches relationnelles de la paix (Galtung, 1969 ; Lederach, 1997), cette recherche retient le concept d'érosion relationnelle pour désigner un processus progressif de fragilisation des liens sociaux caractérisé par une diminution de la confiance interpersonnelle, une réduction des interactions, une tendance au retrait social et une altération du sentiment de sécurité relationnelle. L'érosion relationnelle ne renvoie pas à une rupture brutale des relations sociales, mais à une détérioration graduelle des dispositions à l'échange, à la participation et à la reconnaissance mutuelle sous l'effet de violences symboliques répétées dans les espaces numériques.

La présente étude cherche à comprendre dans quelle mesure le cyber-harcèlement, en tant que phénomène communicationnel médiatisé, peut être associé à une transformation des relations sociales dans un contexte d'insécurité persistante. Trois questions guident cette recherche : quelle est l'ampleur de l'exposition déclarée au cyber-harcèlement parmi les utilisateurs des réseaux sociaux à Beni ?

Quels effets psychosociaux les personnes concernées associent-elles à leurs expériences ? Dans quelle mesure ces effets peuvent-ils être interprétés comme des manifestations d'une possible érosion relationnelle ?

Pour répondre à ces questions, l'étude vise à mesurer l'ampleur de l'exposition déclarée au cyber-harcèlement, à analyser les effets psychosociaux associés à ces expériences et à examiner dans quelle mesure ces effets peuvent être considérés comme des indices d'une fragilisation progressive des relations sociales.

L'analyse repose sur trois hypothèses : une proportion importante des utilisateurs des réseaux sociaux à Beni aurait déjà été exposée au cyber-harcèlement ; cette exposition serait associée à des manifestations psychosociales telles que le stress, l'anxiété, le sentiment de vulnérabilité et le retrait social ; enfin, ces effets seraient susceptibles de contribuer à une fragilisation progressive des relations sociales caractérisée par une diminution de la confiance interpersonnelle, des interactions sociales et du sentiment de sécurité relationnelle.

À partir d'une enquête quantitative menée auprès de 100 utilisateurs réguliers des réseaux sociaux à Beni, cette étude propose une lecture du cyber-harcèlement comme phénomène communicationnel situé à l'intersection des dispositifs socio-techniques, des pratiques d'interaction en ligne et des effets symboliques susceptibles d'influencer les relations sociales et le climat relationnel local.

2. Méthodologie

Cette étude adopte une démarche quantitative descriptive visant à mesurer l'ampleur du cyber-harcèlement dans la ville de Beni et à analyser ses effets psychosociaux et sociaux à partir des expériences déclarées des usagers des réseaux sociaux. Ce choix méthodologique permet d'obtenir une vue d'ensemble des perceptions et des usages numériques, conformément aux principes de la recherche en sciences sociales (Quivy & Van Campenhout, 2011 ; N'Da, 2015).

Afin de préciser le niveau d'interprétation des résultats, trois niveaux d'analyse sont distingués : les pratiques numériques effectives, qui ne font pas l'objet d'une observation directe ; les perceptions et expériences déclarées des usagers, qui constituent le principal matériau empirique ; et les caractéristiques socio-techniques des plateformes numériques, mobilisées comme repères d'interprétation théorique. Les données quantitatives sont ainsi appréhendées comme des indicateurs indirects de phénomènes communicationnels et relationnels plus larges.

La population cible est constituée d'habitants de la ville de Beni âgés de 15 ans et plus utilisant régulièrement les réseaux sociaux. Est considéré comme utilisateur régulier toute personne déclarant utiliser au moins une plateforme socio-numérique plusieurs fois par semaine. Ce critère a été vérifié lors de l'administration du questionnaire. L'échantillon comprend 100 répondants issus de différentes catégories socioprofessionnelles, sélectionnés selon une méthode non probabiliste combinant les logiques de quotas et de convenance, compte tenu des contraintes sécuritaires et sociales du terrain.

La collecte des données a été réalisée entre janvier et février 2025 au moyen d'un questionnaire administré en face à face. Celui-ci portait sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants, leurs usages des réseaux sociaux, leurs expériences de cyber-harcèlement ainsi que les effets psychosociaux et sociaux qui y sont associés. Les données recueillies ont été traitées à l'aide de statistiques descriptives (fréquences et pourcentages), adaptées à l'identification de profils d'exposition et de régularités observées au sein de l'échantillon (N'Da, 2015).

L'ensemble du dispositif a respecté les principes éthiques de la recherche, notamment le consentement éclairé des participants, l'anonymat des réponses et le caractère volontaire de la participation.

Cette étude repose sur un échantillon non probabiliste et sur des données déclaratives. Les résultats doivent donc être interprétés comme des indicateurs descriptifs des expériences et perceptions rapportées par les répondants. Ils ne permettent ni d'établir des relations causales strictes ni d'analyser directement les contenus numériques concernés. En outre, le recours exclusif aux statistiques descriptives met en évidence des tendances générales sans mesurer l'intensité des relations entre les variables étudiées. L'enquête ne permet pas non plus d'identifier avec précision les différentes formes de cyber-harcèlement vécues par les répondants, puisqu'elle porte principalement sur l'exposition déclarée au phénomène et sur ses effets psychosociaux et relationnels. Des recherches futures mobilisant des analyses inférentielles ou des approches mixtes pourraient approfondir ces résultats.

3. Résultats et analyses des résultats

Les résultats sont présentés conformément aux objectifs de l'étude. Ils s'organisent autour de trois axes principaux : l'exposition déclarée au cyber-harcèlement à travers les usages numériques et les expériences rapportées par les répondants ; les effets psychosociaux associés à ces expériences ; et les manifestations susceptibles de traduire une fragilisation progressive des relations sociales, interprétée dans cette recherche sous le concept d'érosion relationnelle.

3.1. Profil sociodémographique des répondants

Ce profil des enquêtés est majoritairement jeune. Cela indique une forte exposition aux usages numériques intensifs, ce qui renforce leur vulnérabilité face au cyber-harcèlement.

Tableau 1. Répartition par âge

Tranche d'âge	Fréquence	%
Moins de 18 ans	10	10
18 – 24 ans	50	50
25 – 34 ans	30	30
35 – 44 ans	10	10
45 ans et plus	0	0
Total	100	100

La légère surreprésentation des femmes (53 %) peut influencer la nature des réponses, les études montrant qu'elles sont davantage touchées par certaines formes de cyber-violences.

Tableau 2. Statut socio-professionnel

Sexe	Fréquence	%
Hommes	47	47
Femmes	53	53
Total	100	100

La prédominance des élèves et étudiants (65 %) confirme le poids important des jeunes dans l'échantillon. Ce groupe est davantage exposé aux violences numériques en raison de son usage intensif des réseaux sociaux.

Tableau 3. Avez-vous déjà été victime de cyber-harcèlement ?

Statut	Fréquence	%
Élève	25	25
Étudiant(e)	40	40
Enseignant(e)	10	10
Agent humanitaire	2	2
Employé du secteur privé	13	13
Fonctionnaire de l'État	10	10
Autres	0	0
Total	100	100

3.2. *Expérience du cyber-harcèlement et usages numériques*

Plus de six répondants sur dix (65 %) déclarent avoir été victimes de cyber-harcèlement, un taux élevé confirmant la prévalence du phénomène dans les espaces numériques locaux.

Tableau 4. Réseaux sociaux les plus utilisés

Réponse	Fréquence	%
Oui	65	65
Non	35	35
Total	100	100

TikTok (35 %) et Facebook (32 %) sont les plateformes les plus utilisées. Leur logique algorithmique basée sur la viralité accroît la probabilité d'exposition aux contenus haineux.

Tableau 5. Niveau d'activité sur les réseaux sociaux

Plateforme	Fréquence	%
Facebook	32	32
WhatsApp	28	28
Instagram	5	5
TikTok	35	35
Autres	0	0
Total	100	100

Près de 80 % se déclarent actifs ou très actifs. Un niveau d'activité élevé est généralement associé à une probabilité accrue d'exposition aux risques numériques.

Tableau 6. Niveau de stress lié au cyber-harcèlement

Niveau d'activité	Fréquence	%
Très actif (plusieurs heures/jour)	35	35
Actif (quelques heures/jour)	44	44
Modérément actif (hebdomadaire)	11	11
Peu actif	10	10
Pas du tout actif	0	0

Total	100	100
--------------	------------	------------

3.3. Stress, anxiété et vulnérabilité psychologique

54 % déclarent être « plutôt » ou « très » stressés, confirmant l'impact psychologique significatif des agressions en ligne.

Tableau 7. Niveau de stress lié au cyber-harcèlement

Niveau d'activité	Fréquence	%
Très actif (plusieurs heures/jour)	35	35
Actif (quelques heures/jour)	44	44
Modérément actif (hebdomadaire)	11	11
Peu actif	10	10
Pas du tout actif	0	0
Total	100	100

53 % se déclarent anxieux. Autrement dit, les données confirment que le cyber-harcèlement agit comme un facteur de détérioration du bien-être mental.

Tableau 8. Niveau d'anxiété

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout anxieux	13	13
Peu anxieux	14	14
Neutre	20	20
Plutôt anxieux	30	30
Très anxieux	23	23
Total	100	100

Le sentiment de vulnérabilité reste élevé (52 %). Cette sensation peut être renforcée par la perception d'une diffusion rapide et durable des contenus en ligne.

Tableau 9. Sentiment de vulnérabilité

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout vulnérable	25	25
Peu vulnérable	13	13
Neutre	10	10
Plutôt vulnérable	27	27
Très vulnérable	25	25
Total	100	100

3.4. Répercussions sur la concentration et le retrait social

Une part importante des répondants déclare avoir réduit leurs interactions sociales suite à leur malheureuse expérience de cyber-harcèlement.

Tableau 10. Impact sur la capacité de concentration

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout affecté	14	14
Peu affecté	20	20
Neutre	16	16

Plutôt affecté	35	35
Très affecté	20	20
Total	100	100

Tableau 11. Retrait social observé après cyber-harcèlement

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout retire	12	12
Peu retire	16	16
Neutre	22	22
Plutôt retire	30	30
Très retire	20	20
Total	100	100

3.5. Discours haineux et viralité

L'intensité perçue des discours haineux suggère un vécu d'exposition jugé envahissant par une partie significative des répondants.

Tableau 12. Exposition aux messages haineux

Indicateur	Fréquence	%
Ont vu des messages haineux	72	72
Aucun message haineux	28	28
Total	100	100

Tableau 13. Intensité des discours haineux

Intensité	Fréquence	%
Peu intense	33	33
Intense	29	29
Très intense	38	38
Total	100	100

3.6. Réactivité du public et efficacité des plateformes

Tableau 14. Réactivité des internautes

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout réactifs	5	5
Peu réactifs	6	6
Neutre	11	11
Plutôt réactifs	26	26
Très réactifs	54	54
Total	100	100

Plus de 68 % estiment que les plateformes sont inefficaces. Cette perception renforce la nécessité d'un encadrement plus rigoureux.

Tableau 15. Efficacité des plateformes (modération)

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout efficaces	20	20
Peu efficaces	48	48
Neutre	25	25
Plutôt efficaces	5	5
Très efficaces	2	2
Total	100	100

3.7. Initiatives de sensibilisation

Les campagnes de sensibilisation restent perçues comme peu efficaces (61 %), voire pas du tout efficace (9%). Le faible impact des messages positifs montre la difficulté à contrer la viralité des discours haineux.

Tableau 16. Perception de l'efficacité des campagnes

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout efficace	9	9
Peu efficace	61	61
Neutre	19	19
Plutôt efficace	8	8
Très efficace	3	3
Total	100	100

Tableau 17. Impact des contenus positifs

Modalité	Fréquence	%
Pas du tout impactant	23	23
Peu impactant	57	57
Neutre	20	20
Plutôt impactant	4	4
Très impactant	6	6
Total	100	100

4. Discussion

Les résultats obtenus à Beni mettent en évidence un phénomène massif et durable. Le taux de victimisation déclaré (65 %), l'exposition élevée aux messages haineux (72 %) et l'intensité perçue des discours hostiles indiquent que le cyberharcèlement dépasse le registre de l'exception. Ces données doivent toutefois être comprises comme des expériences déclarées, et non comme une observation directe des interactions numériques. Elles constituent des indicateurs indirects de phénomènes communicationnels plus larges.

4.1. Cyber-harcèlement comme dynamique interactionnelle amplifiée

La forte prévalence observée rejoint la définition proposée par Hinduja et Patchin (2010), qui insistent sur la répétition et l'intentionnalité dans un environnement numérique élargi. Les répondants décrivent des expositions répétées, ce qui confirme que les agressions ne sont pas perçues comme isolées.

Cette configuration correspond à l'analyse de Gozlan (2020), selon laquelle la violence numérique dépasse la relation entre un agresseur et une victime pour inclure l'audience. À Beni, la forte réactivité déclarée des internautes suggère un environnement où les contenus circulent rapidement et où la participation collective contribue à amplifier les atteintes.

Les propriétés mises en évidence par Boyd (2014) (persistance des contenus, reproductibilité et audience élargie) permettent de comprendre cette amplification. Une publication hostile peut rester visible, être partagée et réactivée, prolongeant ainsi ses effets dans le temps.

4.2. Logiques algorithmiques et conflictualité numérique

La prédominance de TikTok et Facebook renvoie aux analyses de van Dijck (2013) et de Cardon (2019). Les plateformes organisent la visibilité et favorisent les contenus suscitant réaction et engagement. Le niveau d'activité élevé des répondants est susceptible d'accroître leur exposition aux contenus conflictuels.

L'intensité des discours haineux déclarée par une majorité des enquêtés peut être éclairée par les travaux de Cardon (2019), qui montrent que les mécanismes de hiérarchisation privilégient souvent les contenus émotionnellement chargés. Les données recueillies ne permettent pas d'observer directement ces mécanismes, mais la convergence entre forte activité et forte exposition soutient cette lecture.

La perception d'inefficacité des plateformes rejoint l'analyse de Gillespie (2018), qui souligne l'opacité des dispositifs de modération. Les usagers semblent percevoir un encadrement insuffisant, ce qui peut renforcer un sentiment d'impunité associé aux violences numériques.

4.3. Effets psychosociaux et violence symbolique

Les niveaux élevés de stress, d'anxiété et de vulnérabilité observés confirment les travaux de Hinduja et Patchin (2010), qui mettent en évidence un lien significatif entre cyber-harcèlement et détresse psychologique. L'impact déclaré sur la concentration ainsi que le retrait social suggèrent que les effets ne se limitent pas à une réaction émotionnelle ponctuelle, mais s'inscrivent dans une dynamique plus durable. Cette lecture est renforcée par les analyses de Van de Werve de Schilde (2018), qui montre, chez les jeunes usagers des réseaux sociaux, des mécanismes d'intériorisation des atteintes numériques conduisant à une altération progressive de l'estime de soi et à un repositionnement relationnel marqué par le retrait. La forte proportion d'élèves et d'étudiants dans l'échantillon conforte cette interprétation, en soulignant la vulnérabilité particulière des publics jeunes face aux logiques d'exposition et de stigmatisation propres aux environnements numériques.

La notion de violence symbolique développée par Bourdieu (1998) permet d'élargir l'analyse au-delà de la seule dimension psychologique. Les agressions numériques, bien qu'exemptes de contrainte physique, atteignent la dignité et la reconnaissance sociale des individus. Comme le souligne Mauger (2010), ces atteintes peuvent produire des effets durables sur les relations sociales. Dans cette perspective, le retrait observé peut être compris comme une stratégie défensive face à une visibilité perçue comme incontrôlable. Le cyber-harcèlement apparaît

ainsi comme une forme de violence médiatisée susceptible d'affecter durablement l'estime de soi et de reconfigurer les dispositions à l'interaction.

4.4. Du traumatisme individuel à l'érosion relationnelle : une dynamique cumulative

Les données révèlent des niveaux élevés de stress, d'anxiété, de vulnérabilité et de retrait social. Ces effets individuels ne peuvent être interprétés isolément. À l'échelle micro-sociale, le cyber-harcèlement altère l'estime de soi, la concentration et les dispositions à l'interaction. En référence à la notion de violence symbolique (Bourdieu, 1998), la disqualification publique répétée peut être intériorisée, produisant une fragilisation durable du rapport à soi et aux autres.

Au niveau méso-social, ces atteintes individuelles modifient progressivement les régimes d'interaction. Le retrait, l'autocensure et la réduction des prises de parole contribuent à transformer la configuration relationnelle des espaces numériques. Ceux-ci tendent à être occupés par les acteurs les plus assertifs, ce qui accentue les asymétries de visibilité et banalise les formes d'agressivité verbale. La dynamique collective décrite par Gozlan (2020) prend alors une dimension cumulative.

À l'échelle macro-sociale, l'agrégation de ces micro-transformations influence le climat relationnel. Si la paix positive repose sur des relations régulées, la confiance mutuelle et la reconnaissance réciproque (Galtung, 1969 ; Lederach, 1997), la répétition d'humiliations médiatisées peut contribuer à une fragilisation progressive du capital relationnel.

Dans les contextes africains marqués par des fragilités structurelles, la cohésion sociale dépend largement de conditions symboliques et relationnelles spécifiques. Kibanda (2013) souligne que la paix ne se maintient pas uniquement par des dispositifs institutionnels, mais aussi par la stabilité des équilibres symboliques qui fondent la reconnaissance mutuelle. De son côté, Muchukiwa (2021) montre que les processus de transformation des conflits dans les États des Grands Lacs exigent une consolidation continue des liens sociaux et des mécanismes de résilience relationnelle.

Dans un contexte d'insécurité persistante comme celui de Beni, les violences numériques ne s'ajoutent pas simplement aux tensions existantes ; elles peuvent en devenir un vecteur de diffusion. Les résultats obtenus suggèrent que le cyber-harcèlement pourrait contribuer à une instabilité relationnelle cumulative. Dans le contexte étudié, les expériences déclarées de stress, de vulnérabilité et de retrait social apparaissent comme des manifestations susceptibles de contribuer à une fragilisation progressive de la confiance et de la qualité des interactions sociales.

Les résultats tendent globalement à soutenir les hypothèses formulées au début de cette recherche. La forte proportion de répondants déclarant avoir été exposés au cyber-harcèlement tend à confirmer l'hypothèse d'une présence importante du phénomène à Beni. Les niveaux élevés de stress, d'anxiété, de vulnérabilité et de retrait social soutiennent également l'hypothèse d'effets psychosociaux significatifs. Enfin, l'ensemble de ces observations peut être interprété comme un indice de fragilisation progressive des relations sociales, conformément à l'hypothèse d'une possible érosion relationnelle.

5. Conclusion

Cette recherche montre que le cyber-harcèlement à Beni ne relève ni d'un phénomène marginal ni d'une simple interaction interindividuelle. La forte prévalence déclarée, les niveaux élevés de stress, d'anxiété et de retrait social, ainsi que la perception d'une régulation inefficace, témoignent de l'importance du phénomène dans les usages numériques quotidiens.

L'analyse dépasse une lecture strictement comportementale pour situer le cyber-harcèlement dans une configuration socio-technique et symbolique plus large. Les plateformes organisent la visibilité et intensifient les échanges émotionnels, de sorte que la violence est amplifiée par les dispositifs techniques et les processus collectifs de circulation et de réaction aux contenus. Éclairé par la notion de violence symbolique, le cyber-harcèlement apparaît comme une atteinte à la reconnaissance sociale susceptible de produire des effets d'intériorisation, de modifier les dispositions à l'interaction et d'affecter progressivement les relations sociales.

Dans un contexte d'insécurité chronique, ces atteintes répétées peuvent contribuer à une érosion progressive du capital relationnel. La paix, entendue comme qualité des relations sociales et confiance mutuelle, se fragilise moins par des événements isolés que par l'accumulation de violences symboliques médiatisées.

Les travaux consacrés aux mécanismes de prévention du cyber-harcèlement chez les jeunes (Van de Werve de Schilde, 2018) soulignent l'importance d'une éducation critique aux usages numériques, d'un accompagnement institutionnel et d'un renforcement des compétences psychosociales. Dans un contexte comme celui de Beni, marqué par une insécurité persistante, ces dispositifs ne relèvent pas uniquement de la protection individuelle, mais participent également au maintien de relations sociales plus apaisées.

La contribution de l'étude réside dans l'articulation de trois niveaux d'analyse — socio-technique, psychosocial et macrosocial — afin de proposer une lecture intégrée du cyber-harcèlement comme facteur potentiel de fragilisation relationnelle. Elle invite à envisager sa régulation comme un enjeu de gouvernance relationnelle associant éducation au numérique, modération adaptée et accompagnement psychosocial. Enfin, elle ouvre des perspectives de recherche comparatives et genrées, tout en soulignant la nécessité d'intégrer les espaces numériques dans l'analyse des tensions contemporaines en contexte d'insécurité.

Dans cette perspective, la compréhension et la régulation du cyber-harcèlement apparaissent comme des enjeux non seulement de protection individuelle, mais également de préservation des liens sociaux et de consolidation de la paix dans les contextes fragilisés.

Contributions : Conceptualisation, T.R & O.R.; méthodologie, T.R & O.R.; validation, T.R & O.R.; investigation, T.R & O.R.; ressources, T.R & O.R.; traitement des données, T.R & O.R.; écrire le manuscrit, T.R & O.R.; T.R & O.R.; visualisation, T.R & O.R.; supervision, T.R & O.R.; correction du manuscrit T.R & O.R. Les auteurs ont lu et approuvé la version publiée de ce manuscrit.

Sponsor financier : Cette recherche n'a reçu aucun soutien financier.

Disponibilité des données : Les données ne sont pas disponibles.

Remerciement : Non applicable.

Conflits d'intérêt : Les auteurs déclarent aucun conflit d'intérêt.

Références

1. Bourdieu, P. (1998). La domination masculine. Seuil.
2. Boyd, D. (2014). It's complicated: The social lives of networked teens. Yale University Press.
3. Cardon, D. (2019). Culture numérique. Presses de Sciences Po.
4. Galtung, J. (1969). Violence, peace, and peace research. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167–191. <https://doi.org/10.1177/002234336900600301>

5. Gillespie, T. (2018). *Custodians of the Internet: Platforms, content moderation, and the hidden decisions that shape social media*. Yale University Press.
6. Gozlan, A. (2020). *Le harcèlement virtuel*. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles, collection « Temps d'Arrêt / Lectures », programme Yapaka.
7. Hinduja, S., & Patchin, J. W. (2010). Bullying, cyberbullying, and suicide. *Archives of Suicide Research*, 14(3), 206–221. <https://doi.org/10.1080/13811118.2010.494133>
8. Kibanda, W. K. (2013). *L'idée de paix perpétuelle au risque de la sélection naturelle : Discussion des déterminants de la paix*. Academia / L'Harmattan.
9. Kemp, S. (2025). *Digital 2025: The Democratic Republic of the Congo*. DataReportal. <https://datareportal.com/reports/digital-2025-democratic-republic-of-the-congo>
10. Lederach, J. P. (1997). *Building peace: Sustainable reconciliation in divided societies*. United States Institute of Peace Press.
11. Mauger, G. (2010). *Les violences symboliques*. La Découverte.
12. Muchukiwa, B. R. (2021). *Résilience et transformation des conflits dans les États des Grands Lacs africains : Théorie, démarches et applications*. Global Studies Institute. <https://doi.org/10.58863/20.500.12424/4022723>
13. Van de Werve de Schilde, M. (2018). *Le cyberharcèlement chez les jeunes : Mécanismes, impacts et prévention* (Mémoire de master). Université de Liège.
14. van Dijck, J. (2013). *The culture of connectivity: A critical history of social media*. Oxford University Press.
15. Kasong, C. (2025, 10 décembre). *Cyber-harcèlement en RDC : Le silence brisé des victimes*. Congo Quotidien. <https://www.congoquotidien.com/2025/12/10/violences-numeriques-femmes-rdc-recours-juridiques/>
16. Fact-Check Congo. (2025, 8 décembre). *Cyberharcèlement en République du Congo : les vérités que (presque) personne ne connaît !* <https://factcheck-congo.org/2025/12/08/cyberharcèlement-en-republique-du-congo-les-verites-que-presque-personne-ne-connaît/>
17. Congo Rassurance. (2026, 3 avril). *Cyberharcèlement dans l'Est de la RDC : à Butembo, Beni et Bunia, des victimes piégées*. <https://congorassurance.com/societe/2026/04/03/cyberharcèlement-dans-lest-de-la-rdc-butembo-beni-et-bunia-des-victimes-piegees>